

visiblement faite de trois gros tours d'étoffe garnis sur les côtés d'une petite bande plissée qui s'insère entre eux transversalement, comme pour les empêcher de se déplacer et de se confondre. Au ras du front deux petits génies ailés soutiennent un médaillon suspendu à des guirlandes⁽¹⁾. Ailleurs (fig. 393-394) nous retrouvons les griffons appliqués en repoussé sur un bandeau enrichi de pierres. Le tout était serré en arrière au moyen de rubans; et quelquefois, par un procédé renouvelé des monnayeurs, les quatre extrémités de cette double bandelette sont figurées flottant au vent sur l'orbe nu du nimbe⁽²⁾ (pl. I et fig. 417; cf. pl. III, 7).

RĀJAPUTRA ET DEVAPUTRA. — Les observations qui précèdent nous permettent de dépêcher en bloc cette grande quantité de figurants qui tapissent la plupart de nos bas-reliefs, sans y jouer d'autre rôle que de tenir respectueuse compagnie au Maître. Tous témoignent de leur piété, soit en tenant les mains réunies, soit « en faisant pleuvoir des fleurs ». Non contents de répéter machinalement les mêmes gestes, tous ont revêtu le même type élégant et banal du laïque de bonne caste : et c'est en quoi ils diffèrent de la pittoresque variété des donateurs (cf. plus haut, II, p. 86 et suiv.). A la fois confits en dévotion et recherchés dans leur toilette, la seule chose que leur aspect extérieur nous garantisse, c'est qu'ils sont gens de très haute condition et parfaitement bien pensants : dès lors nous comprenons pourquoi il nous a été loisible, selon les cas, d'y reconnaître tantôt des hommes, tantôt et plus souvent des dieux. Parfois, en effet, ceux-ci occupent tout le tableau (cf. fig. 213); là même où le devant de la scène est, à raison des nécessités du sujet, dévolu aux hommes (cf. par exemple fig. 220 et 277), le second et, s'il y en a un, le troisième plan, dont les personnages sont de par les lois de la perspective remontés au-dessus des rangs précédents, semblent naturellement réservés à des êtres divins et,

⁽¹⁾ Cf. le génie unique, vu à mi-corps, de la figure 494. — ⁽²⁾ Sur le nimbe, cf. plus bas, p. 366 et suiv.